

REFERENTIELS INTERNES DE FORMATION ET DE CERTIFICATION

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC 1)

Décision d'agrément n° PSC1 – 1712 B 10 relative à la formation à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) », délivrée par le ministère de l'intérieur (DGSCGC) à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (Validité du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 janvier 2021)

Table des matières

Préambule	Page 3
Définitions et termes	Page 4
Cahier des charges	Page 10
Formation Ouverte A Distance (FOAD)	Page 12
Certification	Page 13
Annexe 1 : Liste du matériel minimum obligatoire	Page 14
Annexe 2 : Fiche de suivi et d'évaluation des candidats « PSC1 » (sans FOAD)	Page 15
Annexe 3 : Fiche de suivi et d'évaluation des candidats « PSC1 » (avec FOAD)	Page 17
Annexe 4 : Liste nominative (PSC1)	Page 19
Annexe 5 : Questionnaire d'évaluation à chaud (PSC1)	Page 20
Annexe 6 : Procès verbal (PSC1)	Page 21
Annexe 7 : Fil conducteur (PSC1)	Page 22
Annexe 8 : Les 98 UDSP ou associations assimilées affiliées à la FNSPF pour les formations « Premiers secours »	Page 32
Annexe 9 : Modèle FNSPF de Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC 1	Page 33
Bibliographie	Page 34

Précisions

Les annexes 2 à 7 sont des modèles dont les mentions doivent être obligatoirement reprises et respectées ; ces modèles peuvent toutefois être personnalisées par les entités affiliées (notamment logo).

Préambule

L'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » demande dans son annexe 2 aux organismes habilités et aux associations nationales agréées d'établir un référentiel interne de formation et de certification.

Comme tous nos référentiels internes de formation et de certification, ce référentiel est rédigé par l'équipe pédagogique nationale (EPN) de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).

Validé par le comité exécutif, il est l'unique document de référence à respecter par toutes les unions ou associations affiliées à la FNSPF.

Ce référentiel n'est pas un scénario pédagogique ; il définit les règles à suivre pour organiser des formations « PSC 1 ». Toutefois il est proposé un fil conducteur permettant leurs organisations aisées. Il est laissé le choix aux unions ou associations affiliées à la FNSPF qui le jugent nécessaire, d'écrire leur scénario pédagogique en accord et cohérence avec les règles définies dans le présent référentiel.

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile. Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Définitions et termes

Dans un souci d'uniformiser les formations animées par les sapeurs-pompiers, les définitions suivantes sont la **référence** à suivre par tous les formateurs.

Ces termes et définitions sont issus, pour certains, des normes françaises homologuées **AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751**.

Acquis

Ensemble des savoirs et savoir-faire dont une personne manifeste la maîtrise dans une activité professionnelle, sociale ou de formation.

Activité d'application

C'est la réalisation de cas concrets ou de mises en situation.

Activité pédagogique

Il existe trois types d'activité pédagogique :

- **Activité de découverte** : l'apprenant découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas.
- **Activité de démonstration** : le formateur ou un autre émetteur (vidéo, etc.) transmet un savoir.
- **Activité d'application** : les apprenants appliquent ce qui vient de leur être démontré.

Analogie (méthode d'évaluation comparative ou analogique)

Comparaison entre le niveau de connaissance acquis des apprenants et le niveau à acquérir.

Apprenant

Personne active et engagée dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement de connaissances et de leur mise en œuvre.

Apprentissage

Technique d'enseignement constituant une des phases d'une séquence pédagogique. L'apprentissage a pour finalité, pour l'apprenant, d'acquérir, d'approfondir des connaissances et de développer des aptitudes.

Capacité (du stagiaire)

Ensemble des performances constatées qui peuvent être définies par un ou des référentiels de contenu de formation.

Les capacités sont souvent exprimées en termes de savoirs et savoir-faire.

La capacité est un potentiel opérationnel qui n'est pas encore éprouvé en situation réelle.

Cas concret

Technique d'apprentissage constituant une des phases d'application d'une séquence pédagogique. Il permet aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation proche de la réalité.

Certificat de compétences

Document écrit délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'Etat, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation.

Compétence de sécurité civile

Mise en œuvre de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction, une activité ou un emploi.

Compétence « définition Afnor »

Mise en œuvre de capacités en situation professionnelle qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité.

Concepteur et encadrant d'action de formation

Formateur détenant un certificat de compétences de pédagogie appliquée à un emploi et à jour des dispositions réglementaires de maintien des acquis et de formation continue s'y rapportant et titulaire du certificat de compétences de conception et encadrement de formation.

Démonstration pratique

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

Cette technique pédagogique est composée en générale de 3 parties :

- **Démonstration en temps réel** : présentation complète d'une conduite à tenir (CAT), sans commentaire (possibilité d'utiliser la vidéo).
- **Démonstration commentée et justifiée** : demande aux participants d'identifier les principales étapes de la CAT. Démonstre à nouveau le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en expliquant et justifiant la nouvelle technique et/ou procédure.
- **Reformulation** : refait le(s) geste(s) guidé par un ou plusieurs apprenants.

Les formateurs choisissent, selon le message à transmettre, de pratiquer tout ou partie de la démonstration pratique.

Démonstration pratique dirigée

A l'instar de la « Démonstration pratique », elle est utilisée pour montrer une ou des techniques et leur enchaînement lorsque le nombre de formateurs n'est pas suffisant. Les formateurs montrent la nouvelle action aidés par les participants qu'ils dirigent au fur et à mesure de la progression.

Diplôme

Document écrit sanctionnant des connaissances et ouvrant des droits. Il émane d'une autorité compétente sous contrôle de l'Etat. Il conditionne parfois l'accès à certaines professions ou à certaines formations ou concours.

Discussion dirigée

C'est une technique pédagogique qui consiste à cadrer la discussion en posant des questions fermées.

Etude de cas

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des apprenants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter son message.

Evaluation de la formation

Action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : apprenants, formateur, autorité d'emploi, etc.

Evaluation certificative

Pratiquer pendant et/ou en fin de formation, elle permet de faire le point sur les acquis afin de sanctionner le niveau de qualification en vue de certifier une compétence.

Evaluation diagnostique

Mise en évidence de points forts et de points faibles à partir d'éléments observables pour formuler des objectifs d'évolution. Elle peut être utilisée avant et tout au long de la formation, comme par exemple l'étude de cas en introduction d'un cours.

Evaluation formative

Elle permet de vérifier à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique et par conséquent le degré de progression de l'apprenant vers l'objectif général. L'apprenant est informé du degré d'atteinte des objectifs fixés, des capacités acquises et celles à travailler.

Evaluation sommative

Elle permet de sanctionner positivement ou négativement lors de simulations ou d'apprentissages afin de comptabiliser ce résultat.

Exposé interactif

C'est une technique pédagogique interactive qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de leur faciliter la compréhension. Le formateur utilise les connaissances des apprenants, développant et complétant les idées émises, complète et synthétise afin d'atteindre l'objectif.

F.O.A.D (Formation Ouverte A Distance)

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique d'une formation en présentiel. Réalisée en ligne, elle a pour objet de permettre aux apprenants d'acquérir et/ou valider un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s).

Formateur

Personne exerçant une activité de formation au sein d'une équipe pédagogique. Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences professionnelles des apprenants. Pour cela, il participe à la conception, prépare, anime des actions de formation. Il évalue les acquis et réalise un bilan. Il accompagne ces personnes durant leur parcours et participe à l'évaluation du dispositif.

Formateur de PSC

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur en prévention et secours civiques ».

Formateur aux PS

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours ».

Formateur de formateurs

Formateur titulaire du certificat de compétences de « formateur de formateurs ».

Logigramme

Outil permettant de visualiser de façon séquentielle et logique les actions à mener et les décisions à prendre pour atteindre un objectif défini.

Méthode démonstrative

Méthode qui suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation). Méthode qui correspond à la démonstration pratique.

Méthode expérientielle

Méthode qui consiste à placer l'apprenant en situation de faire avec des personnes qui savent faire. Dans ce cas, ce savoir est acquis par l'apprenant dans et par l'action en règle générale dans un projet réel. Le formateur incite à la formalisation du savoir-faire par l'apprenant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

Méthode expositive

L'enseignant maîtrise un contenu structuré et transmet ses connaissances sous forme d'exposé, c'est le cours magistral ou l'exposé interactif.

Méthode interrogative ou maïeutique

A l'aide d'un questionnement approprié, le formateur permet à l'étudiant de construire ses connaissances par lui-même ou de faire des liens et de donner du sens à ces éléments épars. L'apprenant ou un groupe d'apprenants est incité à formuler ce qu'il sait, ce qu'il pense, ce qu'il se représente...

Méthode participative

Méthode créative de résolution des problèmes qui fait participer activement chacun des membres du groupe. Cette démarche fait intervenir des attitudes, des compétences et des connaissances particulières. L'approche participative situe le processus d'apprentissage au même rang d'importance que le sujet que l'on étudie.

Les groupes que vous constituerez seront le laboratoire idéal de l'apprentissage participatif, car ils seront suffisamment petits pour permettre à chacun des membres de participer.

Matériels pédagogiques

Tout matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique par le formateur.

Méthode pédagogique

Ensemble de démarches formalisées et appliquées, selon les principes définis pour que l'apprenant formé acquiert un ensemble de savoirs conformes aux objectifs pédagogiques. Ce sont des principes qui orientent les modalités d'accès aux savoirs.

Mise en situation

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle permet aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident décrite.

Mise en situation interactive

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Elle permet aux apprenants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de leur faciliter la compréhension dans le cadre d'une situation d'accident décrite.

Moyen pédagogique

Tout procédé, matériel ou immatériel, utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : lecture de référentiel, étude de cas, cas concret, utilisation de films, transparents, maquillage, mannequins de simulation, vidéo projection, tableau interactif, etc.

Objectif de formation

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il peut permettre d'évaluer les effets de la formation.

Objectif général

Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

Objectif intermédiaire

Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Objectif spécifique

Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence.

Organisation de la formation

Agencement des différentes actions de formation du point de vue administratif, matériel, pédagogique et logistique.

Organisme de formation

Structure ou entité de formation agréée par le ministre chargé de la sécurité civile pour dispenser les formations de sécurité civile.

Outils pédagogiques

Moyens, matériels, aides formalisées pour augmenter l'efficacité technique pédagogique (tableau blanc, maquillage...).

Pédagogie active

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre.

La situation pédagogique suggère à l'apprenant formé des questions dont le traitement lui apportera une expérience et un acquis supplémentaires.

Elle prend appui sur la motivation du formé et provoque son désir d'action et d'activité.

Pédagogie initiale et commune

Unité d'enseignement de sécurité civile correspondant à l'emploi de formateur.

Pré-requis

Maîtrise des savoirs et savoir-faire nécessaires pour suivre valablement un module de formation ou une formation complète.

Présentiel

Il s'agit de pratiques pédagogiques réunissant le formateur et l'apprenant dans une unité de temps et de lieu.

Public

Qualité et nombre des apprenants (minimum et maximum).

Responsable pédagogique

Personne chargée de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

Savoir

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

Savoir-être

Capacité à s'adapter à des situations variées, à ajuster ses comportements et attitudes en fonction des caractéristiques de l'environnement, des enjeux de la situation et du type d'interlocuteur.

Savoir-faire

Ensemble de connaissances qu'un individu est susceptible d'appliquer dans une situation donnée.

Séquence pédagogique

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs spécifiques fixés par le scénario. Elle regroupe les activités et les moyens pédagogiques.

Simulation

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux apprenants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation pédagogique simulée.

Support pédagogique

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, diaporama, référentiel national, etc.

Technique miroir

C'est une méthode pédagogique qui consiste à démontrer et expliquer une technique face à l'ensemble des apprenants qui exécutent simultanément les gestes.

Techniques pédagogiques

Procédés, démarches à suivre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : étude de cas, démonstration pratique, etc.

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

1. Objectif de la formation

L'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

(Annexe 1 de l'arrêté du 24 juillet 2007, modifié par l'arrêté du 16 novembre 2011)

2. Publics visés

Cette formation est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans.

3. Nombre de participants

10 stagiaires maximum par formateur.

4. Modes de formation

Formation en présentiel.

Ou

Formation Ouverte A Distance (FOAD) complétée par une formation en présentiel.

5. Techniques pédagogiques

Activités de découverte :

Etude de cas, exposé interactif, remue-méninges, discussion dirigée, démonstration en temps réel.

Activités d'apprentissage :

Exposé interactif, démonstration pratique, apprentissage du geste, apprentissage technique miroir, mise en situation.

Activités d'application :

Mise en situation, cas concret, activité applicative accompagnée.

6. Outils pédagogiques et documents à remettre aux participants

Le matériel pédagogique minimum figure en annexe 1 ci-jointe.

A l'issue de la formation, un manuel conforme aux textes en vigueur peut être remis aux participants.

7. Durée

La durée de la formation dispensée est fixée :

- à 7 heures minimum pour une formation organisée exclusivement en présentiel ;
- à 4 heures minimum pour une formation organisée en partie avec FOAD

8. Contenu de la formation

Le contenu de la formation doit être conforme au référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 », *Annexe 1 de l'arrêté du 24 juillet 2007, modifié par l'arrêté du 16 novembre 2011.*

9. Compétences spécifiques demandées aux formateurs

Les formateurs autorisés à animer ces formations « PSC1 » doivent être titulaires du certificat de compétence, à jour de formation continue, :

- soit de « formateur en prévention et secours civique » ;
- soit de « formateur au premiers secours ».

Les titulaires du certificat de « formateur sauveteur-secouriste du travail » (FSST), à jour de formation de maintien et actualisation des compétences, sont également autorisés à dispenser l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 ».

10. Evaluation de la formation

Elle est placée sous la responsabilité des présidents des associations affiliées à la FNSPF. Elle est réalisée sous la forme de leur choix. Un exemple d'évaluation est proposé en annexe 5.

11. Règles élémentaires d'hygiène

Le formateur respecte la réglementation concernant les produits de maquillage, s'assure que la personne à maquiller ne présente pas d'allergie à ces produits et détient les justificatifs de leur conformité.

Il respecte les règles d'utilisation des mannequins et les procédures de nettoyage recommandées par le fabricant.

12. Archivage

La réglementation française précise des règles d'archivage et de conservation des documents. Ces documents peuvent être archivés sous plusieurs formes (papiers, supports informatiques...).

Les documents à archiver au secrétariat de l'Union départementale organisatrice sont :

- La liste nominative (2 mois)
- Les fiches de suivi des candidats (2 mois)
- Le procès-verbal de la formation (30 ans)

Formation Ouverte A Distance (FOAD)

1. Objectif

La FOAD permet de diminuer le temps de formation en présentiel grâce aux apports de connaissances réalisés par l'apprenant via une plate forme de formation à distance « PSC 1 ».

2. Durée

La durée de la FOAD est au libre choix de l'apprenant.

3. Durée de validité de la FOAD

Le candidat qui a validé sa FOAD a 12 mois maximum pour suivre la partie de formation en présentiel.

Passé ce délai, il devra suivre une nouvelle FOAD.

4. Programme de la FOAD

La FOAD permet à l'apprenant d'acquérir les connaissances théoriques contenues dans les fiches de procédure du document « Recommandations relatives à l'unité d'enseignement 'Prévention et secours civiques de niveau 1' » de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Elle fait ressortir également les points clefs des fiches techniques.

5. Validation de la FOAD

Pour valider sa FOAD, l'apprenant doit effectuer, à la fin de chaque module, un exercice d'auto-évaluation afin de s'assurer qu'il a bien acquis le contenu.

Une fois les exercices terminés, il pourra imprimer et/ou enregistrer une attestation de formation, document qu'il lui permettra de poursuivre en présentiel.

6. Programme de la partie en présentiel

Les apports de connaissances étant acquis par la FOAD, le programme de la partie en présentiel comprendra exclusivement des activités d'application, à savoir :

Apprentissage du geste

La démonstration pratique n'étant plus nécessaire grâce à la FOAD, il est toutefois indispensable de démontrer le geste à chaque début de séquence. La technique « miroir » est à privilégier pour ce type de formation.

Exercices d'application

Ils sont organisés à l'identique des formations sans FOAD ; ils permettent de valider en plus l'apprentissage de l'alerte et de la protection.

Certification

Pour être certifié, le participant doit :

- Participer à toutes les phases de la formation ;
- Réaliser ou faire réaliser* tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
** arrêté du 21 décembre 2016 : les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes de 1^{er} secours pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.*
- Participer, comme sauveteur, à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

La Fiche individuelle de suivi des candidats, figurant en annexe 2, doit être obligatoirement remplie et signée par le stagiaire et le formateur. La présence du logo de la FNSPF n'est pas obligatoire.

Tout comme la liste nominative, elle peut être modifiée dans sa forme pour y ajouter par exemple le logo de l'association formatrice affiliée sous réserve d'y conserver tous les éléments la composant.

Seul le certificat de compétences de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, dont le modèle est joint en annexe 9 du présent référentiel, validé par le ministre chargé de la sécurité civile, est délivré aux candidats qui répondent aux conditions ci-dessus.

La certification est identique pour les formations « avec » et « sans » FOAD.

Annexe 1 : LISTE DU MATERIEL MINIMUM OBLIGATOIRE

Lot d'enseignement des premiers secours :

- Téléphone
- Valise maquillage
- Matériels divers, neutralisés et non dangereux, pour simulation lors de cas concrets et démonstrations (perceuse, médicaments, matériels pour pansement compressif...)

Matériels pédagogiques

- 1 mannequin pour la RCP adulte
- 1 mannequin pour la RCP enfant
- 1 mannequin pour la RCP nourrisson
- 1 coupe de tête
- Matériels d'entretien des mannequins
- 1 défibrillateur
- Tapis de sol

Annexe 2 : FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES CANDIDATS « PSC1 » (SANS FOAD)

SESSION	N° de session (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)	Ref. Recommandations DGSCGC	Établissement et adresse de la formation					Date(s) et horaire(s) de la formation				
	STAGIAIRES NOM et Prénom du stagiaire											
APPRENTISSAGE DU GESTE TECHNIQUE	Libération des voies aériennes adulte / enfant	T9	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Position latérale de sécurité	T11	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Compressions thoraciques adulte / enfant	T2	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Compressions thoraciques nourrisson	T2	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Insufflations adulte / enfant	T8	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Insufflations nourrisson	T8	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Défibrillation	T3	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : claques dans le dos adulte / enfant	T4	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions abdominales	T5	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : claques dans le dos nourrisson	T4	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions thoraciques nourrisson	T5	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions thoraciques femme enceinte ou personne obèse	T6	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Hémorragie : compression locale	T1	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Hémorragie : le garrot	T7	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
Maintien tête	T10	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	

EVALUATION	A participé à toutes les phases de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	A réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	A participé une fois au moins comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, ex. de simulation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Validation de compétences au certificat PSC 1	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
EMARGEMENT	Signature du stagiaire -										
SIGNATURE	VALIDATION DU FORMATEUR	Fait à :					Nom et prénom du formateur :				
		Le :					Signature :				

Annexe 3 : FICHE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES CANDIDATS « PSC1 » (AVEC FOAD)

SESSION	N° de session (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)	Ref. Recommandations DGSCGC	Établissement et adresse de la formation					Date(s) et horaire(s) de la formation				
	STAGIAIRES NOM et Prénom du stagiaire											
APPRENTISSAGE DU GESTE TECHNIQUE	Libération des voies aériennes adulte / enfant	T9	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Position latérale de sécurité	T11	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Compressions thoraciques adulte / enfant	T2	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Compressions thoraciques nourrisson	T2	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Insufflations adulte / enfant	T8	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Insufflations nourrisson	T8	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Défibrillation	T3	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : claques dans le dos adulte / enfant	T4	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions abdominales	T5	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : claques dans le dos nourrisson	T4	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions thoraciques nourrisson	T5	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Désobstruction : compressions thoraciques femme enceinte ou personne obèse	T6	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
	Hémorragie : compression locale	T1	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
Hémorragie : le garrot	T7	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	
Maintien tête	T10	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	

EVALUATION	A participé à toutes les phases de la formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	A réalisé ou fait réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Validation de compétences au certificat PSC 1	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON	OUI / NON
EMARGEMENT	Signature du stagiaire										
SIGNATURE	VALIDATION DU FORMATEUR	Fait à :					Nom et prénom du formateur :				
		Le :					Signature :				

Annexe 4 : LISTE NOMINATIVE DES CANDIDATS « PSC1 »



LOGO UDSP affiliée

	N° de session (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)		Établissement et adresse de la formation		Date(s) et horaire(s) de la formation	
	NOM	Prénom	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance	PSC1
1						OUI / NON
2						OUI / NON
3						OUI / NON
4						OUI / NON
5						OUI / NON
6						OUI / NON
7						OUI / NON
8						OUI / NON
9						OUI / NON
10						OUI / NON
ÉMARGEMENT DU FORMATEUR		Fait à :		Nom et prénom du formateur :		
		Le :				

Annexe 5 : QUESTIONNAIRE D'EVALUATION A CHAUD



LOGO UDSP affiliée

Merci d'exprimer votre degré d'accord avec chacune des affirmations à l'aide de l'échelle suivante :

1 : *Totalement en désaccord*

2 : *Plutôt en désaccord*

3 : *Plutôt en accord*

4 : *Totalement en accord*

N° de session (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)				
Questions	Votre avis <i>(cocher ou entourer)</i>			
Organisation de la formation				
Les conditions matérielles de la formation sont satisfaisantes (accueil, moyen, salles...)	1	2	3	4
La composition du groupe de formation est bien adaptée (taille du groupe,...)	1	2	3	4
Structure de la formation				
La durée de la formation est :	Trop courte	Adaptée	Trop longue	
La méthode pédagogique est adaptée (rythme, pratique...)	1	2	3	4
Animation de la formation				
Le formateur sait transmettre ses connaissances	1	2	3	4
Le formateur sait mobiliser les participants (donne envie d'apprendre, fait participer...)	1	2	3	4
Utilité et utilisation de la formation				
Je suis motivé(e) à l'idée d'utiliser ce que j'ai appris en formation	1	2	3	4
Je pense que cette formation aura un impact positif sur ma vie de tous les jours	1	2	3	4
Satisfaction globale				
Globalement, j'ai été très satisfait(e) de cette formation	1	2	3	4

Annexe 6 : PROCES VERBAL « PSC1 »




LOGO UDSP affiliée


Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
 Vu l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue dans le domaine des premiers secours ;
 Vu l'arrêté du 19 mai 2017 portant agrément de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour diverses unités d'enseignements de sécurité civile ;
 Vu la participation à toutes les étapes de la formation ;
 L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de
 Déclare :


N° de session (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)				
Référence PV (PSC1 Année / département / numéro d'ordre)				
	Noms	Prénoms	Dates de naissance	PSC1
1				OUI / NON
2				OUI / NON
3				OUI / NON
4				OUI / NON
5				OUI / NON
6				OUI / NON
7				OUI / NON
8				OUI / NON
9				OUI / NON
10				OUI / NON
SIGNATURE		Fait à : Le :	Parapher et apposer la mention « Vu et approuvé », l'équipe pédagogique Le(s) formateur(s) (Nom, prénom et signature)	

Annexe 7 : FIL CONDUCTEUR (PSC1)

1 ^{ère} Partie	2 ^{ème} partie	3 ^{ème} partie	4 ^{ème} partie	5 ^{ème} partie	6 ^{ème} partie
Protection Alerte					
Protection Alerte Alerte des populations	Malaise	Perte de connaissance	Arrêt cardiaque	Obstruction des voies aériennes par un corps étranger	Traumatisme Brûlures Plaies Hémorragies externes
30 min	50 min	40 min	2 heures	50 min	2 heures 10
1 séquence	1 séquence	1 séquence	1 séquence	1 séquence	4 séquences
10 apprenants par formateur					

	Fiche de séquence PSC1	
	PROTECTION ALERTE	
	Numéro de séquence : 1 : 1^{ère} partie	Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR	30 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle	RÉSULTATS ATTENDUS	
	A la fin de la séquence, l'apprenant sera capable d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté	Documents Apprenant : Néant
	Matériel formateur(s) : Transparents, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, supports audio	Document Formateur : Fiche alerte Fiche protection
Matériel de stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Néant
CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
PRINCIPES PEDAGOGIQUES		
Phase	Contenu - Déroulement	
1	<u>Exposé interactif</u> A partir de situations d'accidents faire : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les dangers • Déterminer une conduite adaptée au danger (suppression ou évacuation de la victime) 	
2	<u>Exposé interactif</u> A partir de l'affiche « réagir en cas d'attaque terroriste » : <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les instructions pratiques. • Déterminer une conduite adaptée à la menace : S'échapper, se cacher, alerter, réaliser les gestes de premiers secours, rester vigilant. 	
3	<u>Exposé interactif</u> A partir de situations d'accidents faire : <ul style="list-style-type: none"> • Constituer une adresse • Constituer un message d'alerte 	
4	<u>Exposé interactif</u> A partir d'un support audio <ul style="list-style-type: none"> • Identifier le signal d'alerte des populations • Déterminer la conduite à tenir • Présenter l'application SAIP et préciser ses modalités. 	
VALIDATION	Forme : Evaluation formative tout au long de la formation	Critères :
Observation(s)	Cette séquence est transversale et facultative. Elle peut être intégrée au cours des différentes séquences.	

	Fiche de séquence PSC1	
	MALAISE	
	Numéro de séquence : 2 : 2^{ème} partie	Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR	50 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle	RÉSULTATS ATTENDUS	
	A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'un malaise	
	Matériel formateur(s) : Transparents, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, maquillage	Document Formateur : Fiches malaises
Matériel stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Néant
CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
PRINCIPES PEDAGOGIQUES		
Phase	Contenu - Déroulement	
1	<u>Etude de cas</u> Utiliser le vécu des apprenants, préciser la définition et l'objectif de la séquence	
2	Aux moyens de plusieurs mises en situation à l'aide d'une victime simulée : <ul style="list-style-type: none"> • Faire observer et reconnaître aux apprenants les signes d'un malaise : <ul style="list-style-type: none"> ○ De type accident cardiaque, Syndrome Coronarien Aigu (SCA). ○ De type Accident Vasculaire Cérébrale (AVC). • Démontrer la mise au repos de la victime • Démontrer la conduite à tenir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ecouter, observer. ○ Desserrer les vêtements, rassurer, protéger, se renseigner. • Démontrer la prise de traitement • Démontrer la demande d'avis médical • Démontrer la surveillance de la victime et l'application des consignes 	
VALIDATION	Forme : Evaluation formative	Critères :
Observation(s)		

	Fiche de séquence PSC1	
	LA PERTE DE CONNAISSANCE	
	Numéro de séquence : 3 : 3^{ème} partie	Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR	40 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle permettant l'apprentissage du geste	RÉSULTATS ATTENDUS	
	A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les gestes de premiers secours face à une personne qui a perdu connaissance et qui respire	
	Matériel formateur(s) : Lot d'enseignement des premiers secours Transparents, rétroprojecteur, vidéo projecteur	Documents Apprenant : Néant
	Document Formateur : Fiche perte de connaissance Tech. 9 et 11	
Matériel stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Tapis de sol
CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
PRINCIPES PEDAGOGIQUES		
Phase	Contenu - Déroulement	
1	Etude de cas (mise en situation, vidéo, etc...)	
2	Démonstration pratique Apprentissage des gestes par technique « miroir » en binôme, dirigés par le formateur	
3	Exercices de simulation de synthèse Après la 4 ^{ème} partie	
VALIDATION	Forme : Evaluation formative	Critères : Points clé des fiches techniques 9 et 11
Observation(s)	Prévoir (1 heure environ) des exercices de simulation de synthèse en fin de la séquence RCP, ex : <ul style="list-style-type: none"> • Personne victime d'un malaise (le formateur répond à l'alerte) • Personne victime d'une perte de connaissance (lors de la surveillance la victime retient sa respiration) • Personne en arrêt cardiaque sans DAE • Personne en arrêt cardiaque avec DAE 	

Fiche de séquence PSC1

ARRÊT CARDIAQUE

Numéro de séquence : 4 : 4^{ème} partie

Durée

CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR,
COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR

2 heures

RÉSULTATS ATTENDUS

Documents Apprenant :
Néant

Nombre et type de salle :
1 salle permettant l'apprentissage du geste

A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne en arrêt cardiaque

Matériel formateur(s) :
Lot d'enseignement des premiers secours
Mannequin adulte, enfant et nourrisson et Défibrillateur de formation

Document Formateur :
Fiche arrêt cardiaque
Tech : 2, 3, 7 et 8
Mat : 1

Matériel stagiaires :

Néant

Matériel Collectif :

Tapis de sol

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Phase

Contenu - Déroulement

1

Démonstration en temps réel

Réaliser au moins 3 cycles de RCP avant la pose de DAE
Faire ensuite identifier les étapes de la conduite à tenir

2

**Démonstration commentée justifiée en 3 temps
Chez l'adulte, l'enfant puis le nourrisson**

- Compressions thoraciques
Apprentissage
- Insufflations adulte, enfant et nourrisson
Apprentissage insufflations puis RCP
- Pose du DAE

(organiser un apprentissage après chaque démonstration)

3

Mises en situation

Stagiaires intervenant en toute sécurité avec ou sans tiers face des victimes de tout âge en transmettant une alerte
Le formateur veillera à incorporer les différents risques et contraintes liés à la pose du DAE
Voir fiche perte de connaissance

VALIDATION

Forme :
Evaluation formative

Critères :
Points clés des tech 2, 3, 7 et 8


Observation(s)


Le formateur peut adapter le déroulement pédagogique de la séquence en fonction de l'auditoire

Fiche de séquence PSC1

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER

	Numéro de séquence : 5 : 5^{ème} partie		Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR		50 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle permettant l'apprentissage du geste	RÉSULTATS ATTENDUS		Documents Apprenant : Néant
	A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une obstruction des voies aériennes		
	Matériel formateur(s) : Lot d'enseignement des premiers secours Transparents, rétroprojecteur, vidéoprojecteur Mannequins spécifiques désobstruction (adulte, enfant, nourrisson)		Document Formateur : Fiche obstruction des VA par un corps étranger Tech : 4, 5 et 6
Matériel stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Tapis de sol	
CONSIGNES DE SÉCURITÉ			
PRINCIPES PEDAGOGIQUES			
Phase	Contenu - Déroulement		
1	Mise en situation interactive CAT face à une obstruction partielle des VA		
2	Etude de cas Cas d'une obstruction totale des VA		
3	Démonstration commentée et justifiée CAT chez l'adulte (claques dans le dos et compressions abdominales en 2 étapes)		
4	Apprentissage en miroir Claque dans le dos et compressions abdominales		
5	Démonstration commentée et justifiée CAT chez l'enfant, le nourrisson, la femme enceinte et l'obèse		
6	Apprentissage <u>Miroir</u> : femme enceinte et adulte obèse <u>Sur mannequin</u> : enfant et nourrisson		
VALIDATION	Forme : Evaluation formative	Critères : Points clés FT 4, 5 et 6	
Observation(s)			

	Fiche de séquence PSC1	
	TRAUMATISMES	
	Numéro de séquence : 6 : 6^{ème} partie	Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR	25 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle permettant l'apprentissage du geste	RÉSULTATS ATTENDUS	
	A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'un traumatisme	
	Matériel formateur(s) : Tableau de feutre ou magnétique Post-it	Document Apprenant : Néant
		Document Formateur : Fiche traumatisme FT 10
Matériel stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Tapis de sol et chaise
CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
PRINCIPES PEDAGOGIQUES		
Phase	Contenu - Déroulement	
1	<u>Etude de cas</u> Utiliser le vécu des apprenants, préciser la définition, les signes, les causes, les risques et le principe de l'action de secours	
2	<u>Démonstration Commentée Justifiée</u> Faire la DCJ sur le maintien tête	
3	<u>Mise en situation interactive</u> CAT réalisée par un apprenant guidé par le formateur en interactivité avec les autres apprenants	
VALIDATION	Forme : Evaluation formative	Critères : Points clés FT 10
Observation(s)		

	Fiche de séquence PSC1	
	BRULURES	
	Numéro de séquence : 7 : 6^{ème} partie	Durée
	CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR, COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR	15 minutes
Nombre et type de salle : 1 salle permettant l'apprentissage du geste	RÉSULTATS ATTENDUS	
	A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une brûlure	
	Matériel formateur(s) : Transparents, rétroprojecteur, vidéoprojecteur	Document Formateur : Fiche brûlures
Matériel stagiaires : Néant		Matériel Collectif : Néant
CONSIGNES DE SÉCURITÉ		
PRINCIPES PEDAGOGIQUES		
Phase	Contenu - Déroulement	
1	<p style="text-align: center;"><u>Exposé interactif</u></p> <p>Utiliser le vécu des apprenants pour préciser la définition, les causes, les signes et le principe de l'action de secours</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduite à tenir face à une brûlure • Conduite à tenir particulière (chimique, électrique, par inhalation) 	
VALIDATION	Forme : Evaluation formative	Critères :
Observation(s)		

Fiche de séquence PSC1

PLAIES

Numéro de séquence : 8 : 6^{ème} partie

Durée

**CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR,
COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR**

15 minutes

RÉSULTATS ATTENDUS

**Documents
Apprenant :**
Néant

A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'une plaie

Matériel formateur(s) :

Transparents, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, maquillage

**Document
Formateur :**
Fiche plaies

Matériel de stagiaires :

Néant

Matériel Collectif :

Néant

**CONSIGNES DE
SÉCURITÉ**

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Phase

Contenu - Déroulement

1

Etude de cas

Présenter une situation et utiliser le vécu des apprenants pour préciser la définition, les signes, les causes, les risques et le principe de l'action de secours

2

Mise en situation interactive

Faire réaliser la CAT d'une plaie grave par un apprenant en le guidant en interactivité avec les autres apprenants

3

Mise en situation interactive

Faire réaliser la CAT d'une plaie simple par un apprenant en le guidant en interactivité avec les autres apprenants

VALIDATION

Forme :

Evaluation formative

Critères :

Observation(s)

Fiche de séquence PSC1

HEMORRAGIES

Numéro de séquence : 9 : 6^{ème} partie

Durée

**CAPACITÉ(S) A PROMOUVOIR,
COMPÉTENCE(S) A ACQUERIR**

1 heure 15

RÉSULTATS ATTENDUS

Nombre et type de
salle :

1 salle

A la fin de cette partie, l'apprenant sera capable de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne victime d'un saignement abondant

**Documents
Apprenant :**
Néant

Matériel formateur(s) :
Maquillage, pansement compressif

**Document
Formateur :**
Fiche
hémorragie
FT 1 et 7

Matériel de stagiaires :

Néant

Matériel Collectif :

Tapis de sol

**CONSIGNES DE
SÉCURITÉ**

PRINCIPES PEDAGOGIQUES

Phase

Contenu - Déroulement

1

Démonstration en temps réel
Démonstration de l'ensemble de la CAT (compression directe + pansement compressif)

2

Démonstration commentée et justifiée

Compression directe
Le pansement compressif
Le garrot tourniquet improvisé

3

Apprentissage du geste

Le garrot tourniquet improvisé

4

Exposé interactif

Préciser la conduite à tenir face à une victime qui saigne du nez, vomit, crache du sang ou qui perd du sang par un orifice naturel

5

Cas concrets

Réaliser des cas concrets sur l'ensemble de la 6^{ème} partie

VALIDATION

Forme :

Evaluation formative

Critères :

Points clés FT 1 et 7

Observation(s)

Annexe 8 : LES 98 UNIONS DÉPARTEMENTALES DE SAPEURS-POMPIERS OU ASSOCIATIONS ASSIMILÉES AFFILIÉES à LA FNSPF POUR LES FORMATIONS « PREMIERS SECOURS »

AU 01 JANVIER 2018

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 1) AIN (01) | 50) MAINE-ET-LOIRE (49) |
| 2) AISNE (02) | 51) MANCHE (50) |
| 3) ALLIER (03) | 52) MARNE (51) |
| 4) ALPES-DE-HTE-PROVENCE (04) | 53) HAUTE-MARNE (52) |
| 5) HAUTES-ALPES (05) | 54) MAYENNE (53) |
| 6) ALPES-MARITIMES (06) | 55) MEURTHE-ET-MOSELLE (54) |
| 7) ARDECHE (07) | 56) MEUSE (55) |
| 8) ARDENNES (08) | 57) MORBIHAN (56) |
| 9) ARIEGE (09) | 58) MOSELLE (57) |
| 10) AUBE (10) | 59) NIEVRE (58) |
| 11) AUDE (11) | 60) NORD (59) |
| 12) AVEYRON (12) | 61) OISE (60) |
| 13) BOUCHES-DU-RHONE (13) | 62) ORNE (61) |
| 14) CALVADOS (14) | 63) PAS-DE-CALAIS (62) |
| 15) CANTAL (15) | 64) PUY-DE-DOME (63) |
| 16) CHARENTE (16) | 65) PYRENEES-ATLANTIQUES (64) |
| 17) CHARENTE-MARITIME (17) | 66) HAUTES-PYRENEES (65) |
| 18) CHER (18) | 67) PYRENEES-ORIENTALES (66) |
| 19) CORREZE (19) | 68) BAS-RHIN (67) |
| 20) CORSE-DU-SUD (20A) | 69) HAUT-RHIN (68) |
| 21) HAUTE-CORSE (20B) | 70) RHONE (CASC) (69) |
| 22) COTE D'OR (21) | 71) HAUTE-SAONE (70) |
| 23) COTE D'ARMOR (22) | 72) SAONE-ET-LOIRE (71) |
| 24) CREUSE (23) | 73) SARTHE (72) |
| 25) DORDOGNE (24) | 74) SAVOIE (73) |
| 26) DOUBS (25) | 75) HAUTE-SAVOIE (74) |
| 27) DROME (26) | 76) ASASPP (75, 92, 93 ET 94) |
| 28) EURE (27) | 77) SEINE-MARITIME (76) |
| 29) EURE-ET-LOIR (28) | 78) SEINE-ET-MARNE (77) |
| 30) FINISTERE (29) | 79) YVELINES (78) |
| 31) GARD (30) | 80) DEUX-SEVRES (79) |
| 32) HAUTE-GARONNE (31) | 81) SOMME (80) |
| 33) Gers (32) | 82) TARN (81) |
| 34) GIRONDE (33) | 83) TARN-ET-GARONNE (82) |
| 35) HERAULT (34) | 84) VAR (83) |
| 36) ILLE-ET-VILAINE (35) | 85) VAUCLUSE (84) |
| 37) INDRE (36) | 86) HAUTE-VIENNE (87) |
| 38) INDRE-ET-LOIRE (ESS SP37) (37) | 87) VOSGES (88) |
| 39) ISERE (38) | 88) YONNE (89) |
| 40) JURA (39) | 89) TERRITOIRE-DE-BELFORT (90) |
| 41) LANDES (40) | 90) ESSONNE (91) |
| 42) LOIR-ET-CHER (41) | 91) VAL D'OISE (95) |
| 43) Loire (42) | 92) GUADELOUPE (971) |
| 44) HAUTE-LOIRE (43) | 93) MARTINIQUE (972) |
| 45) LOIRE-ATLANTIQUE (44) | 94) GUYANE (973) |
| 46) LOIRET (45) | 95) USPD LA REUNION (974) |
| 47) LOT (46) | 96) MAYOTTE (976) |
| 48) LOT-ET-GARONNE (47) | 97) FPSP (POLYNESIE) (987) |
| 49) LOZERE (48) | 98) USP (NOUVELLE-CALEDONIE) (988) |

Annexe 9 : Modèle FNSPF de Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC 1

L'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » prévoit, dans son annexe 3, les dispositions suivantes :

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT "PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1" (PSC 1)

L'aptitude à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par un certificat de compétences de "citoyen de sécurité civile" dont le modèle doit être conforme aux préconisations du ministère chargé de la sécurité civile.

Chaque organisme habilité ou association nationale agréée pour la formation à l'unité d'enseignement "prévention et secours civique de niveau 1" (PSC 1) doit déposer son modèle de certificat de compétences auprès du ministre chargé de la sécurité civile pour validation avant délivrance.

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation ;*
- fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;*
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).*

Ces dispositions ont été complétées par la circulaire NOR : INTE1520714C du 31 août 2015 précisant les modalités d'élaboration et de délivrance des certificats de compétences relatifs aux unités d'enseignements de sécurité civile.

Conformément à ces dispositions réglementaires, la FNSPF a élaboré le présent modèle de Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - PSC 1 (document joint).

Il est le seul certificat autorisé qui doit être délivré :

- **Au titre de l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » ;**
- **Dispensé par les Unions départementales de sapeurs-pompiers ou associations assimilées affiliées à la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour les formations « Premiers secours ».**

Bibliographie

- ✓ Arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;
- ✓ Arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours ;
- ✓ Arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 », notamment par :
 - Arrêté du 16 novembre 2011
 - Arrêté du 30 mai 2016
 - Arrêté du 21 décembre 2016
- ✓ Arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours ;
- ✓ Arrêté du 4 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques »,
- ✓ Référentiel national de pédagogie de sécurité civile PAE 3 ;
- ✓ Arrêté du 19 mai 2017 portant agrément de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France pour diverses unités d'enseignements de sécurité civile ;

Le présent référentiel a été écrit par la « Commission technique et pédagogique du SUAP et du secourisme » et l'équipe pédagogique nationale (EPN) de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Propriété exclusive de la FNSPF, il est mis à la seule disposition des Unions départementales de sapeurs-pompiers ou autres entités qui lui sont spécifiquement affiliées pour les formations aux premiers secours.

Toute utilisation, copie ou reproduction, en dehors de ce cadre, sans autorisation préalable et écrite de la FNSPF est en conséquence interdite.